

L'imagination au pouvoir



Bernard Siegmund

Président de l'ARTAS

L'année 2006 sera l'année des grandes négociations : Schéma d'Aménagement Régional, futurs DOCUP et Contrat de Plan, Convention Canne, etc...

Pour préparer ces négociations, chacun affûte des arguments connus et le risque est grand de voir les mêmes vieux blocages émerger, nous contraignant encore une fois à choisir le plus petit dénominateur commun et à opter pour des choix qui manquent de souffle et d'ambition.

Rêvons un peu, avant que les dures réalités ne viennent nous imposer leurs lois...

Que serait La Réunion si nous arrivions à nous mettre d'accord, non pas sur le moins, mais sur le plus.

Qu'elles seraient les perspectives du monde agricole si, par exemple, nous pouvions envisager une autre manière de faire de l'agriculture ? Si nous pouvions mettre en place une organisation rationnelle à l'échelle de l'île, intégrant toutes les filières, mobilisant partout, toutes les économies d'échelles, toutes les complémentarités, tous les gains de productivité latents. Une agriculture complètement remaniée et optimisée pour produire le plus de revenus possible pour le plus grand nombre d'agriculteurs...

Comment se poserait la question foncière si nous pouvions imaginer une autre manière de faire la ville, si nous pouvions envisager une autre stratégie pour produire du logement, en imaginant par exemple une densification légère avec des limites de hauteurs portées à R+4 sur l'ensemble de la zone urbanisée ? Une telle disposition, bien adaptée à la structure de la propriété foncière à La Réunion, est susceptible de libérer toutes les ressources de la promotion privée et de doper la construction de petits logements collectifs bien intégrés et cela sans surcoûts majeurs pour la collectivité. Associée à la création d'immeubles de bureaux de grandes hauteurs, une telle mesure pouvant aboutir à une réduction de la pression foncière et à une modification progressive du visage de la ville réunionnaise, et cela sans heurts et sans dysfonctionnement social...

Que serait l'aménagement du territoire à La Réunion si nous disposions des outils réglementaires pour modifier la fiscalité sur les transactions foncières, si nous disposions de la capacité d'orienter les financements publics pour encourager la construction dans les Hauts, sur les zones de pentes et de faible valeur agricole ?

Bien sûr, les avis divergent sur ces questions.

Bien sûr ça n'est pas si simple.

Mais avons-nous réellement fait le tour de toutes les options, de manière ouverte et contradictoire ? La réponse est clairement non.

Rien ne serait pire que de subir l'évolution des choses simplement parce que nous n'aurons pas osé penser un peu plus loin, ou osé imaginer autre chose que ce que nous imposent les conventions et les habitudes.

Avant que le sort de l'Agriculture et celui de La Réunion ne soient scellés par les arbitrages de 2006, ouvrons des perspectives et donnons le pouvoir à l'imagination.

n